

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt trois

Le 15 mai

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	5 mai 2023
Date d'affichage	5 mai 2023
Nombre de conseillers	en exercice 33
	Présents 24
	Votants 31

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Elodie CAPLIER, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Cédric EVANO **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Yann DRUET, Nadège GRUDE et Jean-Claude ESTIENNE.

**Absents excusés :** Elodie CAPLIER, Jean-Pierre BOUILLON, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART, Marc DURAN et Cédric EVANO

**Secrétaire de séance :** Philippe GIRONDEL et Jean-Paul GAUCHARD.

#### N° 2023-054 – RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE JEAN JAURÈS - SIGNATURE DU LOT N°4 DU MARCHÉ DE TRAVAUX

La Ville d'ifs, par délibération n°2021-057 en date du 5 juillet 2021, a décidé d'acquérir la Résidence Autonomie Jean Jaurès.

Aujourd'hui, la Ville procède à des travaux de réhabilitation de cet équipement pour :

- Contribuer aux économies d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant l'étiquette énergétique du bâtiment ;
- Améliorer l'accessibilité des logements et des parties communes, la sécurisation du bâtiment en prenant en compte la réfection de l'ascenseur et l'embellissement de la résidence dans sa globalité.

A la suite d'un précédent appel d'offre, le lot n°4 a été déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 11 janvier 2023. La consultation a été passée sous la forme négociée pour ce lot, les autres ayant été attribués.

Cette consultation se décomposait de la façon suivante :

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures ;

Les variantes des candidats n'étaient pas autorisées.

Les critères de sélection des offres pour les lots prévus dans la procédure étaient les suivants :

1. Prix des prestations : 40 % ;
2. Mémoire technique : 50 % ;
3. Dispositions spécifiques mises en place par le prestataire sur le chantier en matière de développement durable : 10%.

La valeur technique était décomposée en sous critères de la façon suivante :

- Organisation du chantier : 15 points ;
- Pertinence de l'organisation au regard d'un calendrier prévisionnel de préparation et d'exécution : 10 points ;
- Description des moyens humains dédiés à l'exécution : 5 points ;
- Adéquation des moyens matériels dédiés au chantier : 5 points ;
- Indications concernant la provenance des principales fournitures et les références des fournisseurs correspondants sous forme de fiches techniques : 12 points ;
- Visite de site : 3 points.

Le DCE a été adressé par courriel le 14 mars 2023 à 2 sociétés (AEG et CHANU). La date limite de remise des offres était fixée au 4 avril 2023 à 16h00.

A la date et heure limites fixées, 1 pli a été reçu pour le lot n°4.

Le rapport d'analyse des offres réalisé par le Groupement BET LENESLEY (mandataire)/ CABINET BOISROUX ARCHITECTES, assurant la mission de maîtrise d'œuvre, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 10 mai 2023 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de travaux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les articles L.2124-2, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;

**VU** le rapport d'analyse des offres établi par le Groupement BET LENESLEY (mandataire)/ CABINET BOISROUX ARCHITECTES assurant la mission de maîtrise d'œuvre pour cette opération ;

**VU** l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 mai 2023 ;

**VU** l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 10 mai 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'après analyse, la candidature reçue a été retenue ;

**CONSIDERANT** qu'après analyse de l'offre au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de la consultation, et rappelés ci-dessus, l'offre suivante est apparue comme étant économiquement avantageuse :

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures : société CHANU HD ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue pour le montant suivant :

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures : société CHANU HD pour un montant de 101 690,93 € HT soit 107 763,53 € TTC (offre de base) – TVA à 5,5% et 10%) ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 15 mai 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 22/05/2023

Affichée le : 22/05/2023

**Acte à classer****2023-054**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-17T17-05-22.00 ( MI245144285 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230517-2023-054-DE ( Voir l'accusé de réception associé )Objet de l'acte : Réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès  
- Signature du lot n.4 du marché de travaux

Date de décision : 17/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.5. Marché à procédure adaptéeIdentifiant unique de l'acte antérieur  
:Acte : 054.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/05/23 à 16:36

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 17/05/23 à 17:05

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 17/05/23 à 17:10